

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES

S.A.S PRALOGNAN LA BELLEMONTAGNE, la
« SOCIETE »

SAS au capital social de 800 000 €

RCS Albertville 485 088 777

Siège social : avenue de Chasseforêt

73710 PRALOGNAN LA VANOISE

N° TEL : 04 79 08 70 07 N° FAX : 04 79 08 76 85

Adresse mail :

accueilcasse.pralognan@labellemontagne.com

Les présentes conditions générales de vente de titres sont valables du 17/12/2011 au 13/04/2012.

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des titres de transport sur remontées mécaniques « TITRES » donnant l'accès au(x) domaine(s) de PRALOGNAN LA VANOISE.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

La langue des documents contractuels est le Français.

ACHAT

L'acquisition d'un TITRE de transport implique la connaissance et l'acceptation par la personne ci-après dénommée le « TITULAIRE » de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Il appartient au TITULAIRE de s'informer sur les produits et les tarifs proposés (tarifs publics affichés aux points de vente de la SOCIETE) et de sélectionner les plus avantageux pour lui. Le personnel ne peut être tenu pour responsable du choix du TITULAIRE. Aucune réclamation ou remboursement ne sera possible après l'achat.

Support

Les TITRES sont délivrés sur des supports en PVC avec étiquettes à partir de 3 jours et sur des étiquettes pour les ½ journées et journées.

TITRES

Toute personne désirant accéder aux installations des Remontées Mécaniques doit être titulaire d'un TITRE. Le TITRE délivré est strictement personnel. Tout TITRE donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques du domaine skiable pour lequel il a été émis, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit. Les secteurs de validité des TITRES sont définis sur la grille tarifaire et durant les périodes d'ouverture des remontées mécaniques telles qu'elles sont affichées aux caisses de la SOCIETE, sous réserve des conditions météorologiques et d'enneigement.

Le TITRE doit être conservé par son TITULAIRE durant tout le trajet effectué sur chaque remontée mécanique, de son

aire de départ à celle d'arrivée, afin de pouvoir être présenté à tout agent assermenté de la SOCIETE.

Le TITRE est réputé utilisé lors du premier passage aux Remontées Mécaniques. Il doit être consommé pendant la saison en cours, n'est ni repris ni échangé, comme tous les produits annexes.

CATEGORIES DE CLIENTELE ET TARIFS

Les catégories de clientèle et tarifs correspondants sont définis par type de domaine dans la grille tarifaire ci-annexée.

Pour les forfaits de plus de 3 jours l'apposition de la photo du titulaire est obligatoire.

Les tarifs publics de vente des TITRES sont affichés aux points de vente de la SOCIETE. Des guides tarifaires y sont également disponibles ainsi qu'à l'Office du Tourisme et auprès de certains commerçants. Ces tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises.

Les réductions ou gratitudes ne sont accordées que sur présentation aux points de vente, au moment de l'achat, des pièces officielles justifiant lesdits avantages tarifaires. Dans tous les cas, la détermination de l'âge à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du TITRE à délivrer.

REMBOURSEMENT - ASSURANCE

Tout TITRE délivré qui n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement ou perdu, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit TITRE.

Il est porté à la connaissance des TITULAIRES de TITRES que les forfaits Remontées Mécaniques que nous proposons peuvent être vendus avec une assurance couvrant les secours sur pistes. Elle est nominative et personnelle (informations inscrites sur le TITRE) et ne peut être cédée, ni remboursée. Tarifs : 2.80 € par jour pour un adulte, 2.40 € par jour pour un enfant jusqu'à 12 ans inclus.

CONTROLE - ABSENCE, FRAUDE OU NON-CONFORMITE DE TITRE - RESPECT DU REGLEMENT DE POLICE

Le TITRE doit être présenté lors de chaque contrôle à la demande des agents de la SOCIETE. Toute personne utilisant une remontée mécanique donnant l'accès au domaine skiable visé par les présentes, sans TITRE, ou munie d'un TITRE non-conforme, sera passible des indemnités et poursuites et ci-dessous :

- versement d'une indemnité forfaitaire valant abandon de poursuites. Cette indemnité forfaitaire est égale à cinq fois la valeur d'un TITRE un jour tarif public pratiqué par la SOCIETE (articles L 342-15, R 342-19 et R342-20 du Code du Tourisme).

- poursuites judiciaires.

Dans tous les cas précités, les forfaits pourront être retirés à des fins de preuve et / ou de restitution à son propriétaire.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES

MODALITES DE PAIEMENT

Toute délivrance d'un titre donnera lieu à paiement du tarif correspondant. Ces règlements sont effectués soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la SOCIETE, soit en espèces euros, soit par carte bancaire acceptée par la SOCIETE (Eurocard, Mastercard, Visa) ou par chèques-vacances ANCV.

INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DES REMONTEES MECANIQUES

En cas d'interruption du service, au delà de la demi-journée le TITULAIRE d'un TITRE peut se voir proposer un dédommagement du préjudice.

Seuls les TITRES ayant été acquis et réglés par leur titulaire directement auprès de la SOCIETE peuvent donner lieu à dédommagement direct par celle-ci.

Le TITULAIRE du TITRE pourra bénéficier sur remise des pièces justificatives (TITRE ou TICKET, fiche de demande de dédommagement dûment remplie) :

- a) soit d'une prolongation immédiate de la durée de validité de son TITRE ;
- b) soit d'un avoir en journée(s) de ski à utiliser avant la fin de la saison d'hiver en cours
- c) soit d'un dédommagement tarifaire fixé par la SOCIETE.

RESPECT DES REGLES DE SECURITE

Tout TITULAIRE d'un titre est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécanique, notamment les règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel de la SOCIETE, sous peine de sanction. Il en est de même du respect de l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski et il lui est recommandé de tenir compte des « Dix règles de conduite des usagers des pistes » éditées par la Fédération Internationale de Ski (FIS).

En cas de préjudice matériel ou physique occasionné par un de nos appareils, le titulaire doit faire constater sans délai le préjudice au personnel de l'appareil et remplir la déclaration d'accident.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, modèles et graphismes portés sur les différents TITRES, affiches ou tarifs sont déposés et toute reproduction est strictement interdite.

PROTECTION ET TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'ensemble des informations qui est demandé par la SOCIETE pour la délivrance d'un TITRE ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du TITRE ne pourra intervenir.

Ces données sont collectées à des fins de gestion, de contrôle des titres de transport et de statistiques.

Concernant les TITRES personnalisés, les données relatives aux déplacements de leur titulaire sont également collectées à des fins de gestion des opérations d'accès aux remontées mécaniques et de contrôle des titres de transport. Les données sont aussi recueillies à des fins statistiques.

Les photos qui sont obligatoires pour certains forfaits comme stipulés ci-dessus, sont destinées exclusivement à l'identification du titulaire du forfait concerné.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SOCIETE.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes auprès de la société, en écrivant à accueilcasse.pralognan@labellemontagne.com ou à l'adresse suivante :

PRALOGNAN LABELLEMONTAGNE
BP 23
73710 PRALOGNAN LA VANOISE

Responsable des traitements : Pralognan Labellemontagne
Finalités des traitements : gestion des fichiers de clients et de prospects, billetterie et contrôle d'accès CNIL N° 1327276

Le Directeur de site

